

**REGLEMENT INTERIEUR  
DU REGIONAL DOUBLE MIXTE BETTON  
VENDREDI 23 MARS 2012**



1. Le Juge Arbitre du tournoi sera Sylvain VERGER
2. Le tournoi est autorisé par la Ligue de Bretagne sous le n° 11/12.BRE.089-TN.R.A-C35/CDNC S.0
3. Le tournoi se déroulera selon les règles F.F.B.A.
4. Tout joueur devra présenter sa licence le jour du tournoi.
5. La compétition proposée est le Double Mixte. Les tableaux C4/D1, D2/D3 et D4/NC pourront être fusionnés en fonction des inscriptions.
6. La date limite d'inscription est fixée au 16/03/2012 à 14H00. Le nombre de participant(e)s dans chaque tableau est limité (cachet de la poste faisant foi).
7. Les têtes de série seront arrêtées sur la base des moyennes connues dans Pooona le vendredi 16 mars 2012.
8. Le temps de repos minimum entre deux matchs sera de 20 minutes (temps entre la fin du match précédent et l'engagement du suivant). Ce temps pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
9. Les volants plumes seront à la charge des joueurs. Les volants officiels suivants seront fournis pour les finales (nombre 4 maxi) : le DUNLOP AEROFLITE AF1.
10. Tout joueur non présent sur le terrain désigné, 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait.
11. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
12. L'arbitrage se fera selon le principe de l'auto arbitrage.
13. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer et un maximum de 2 coachs.
14. Les joueurs auront 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match aura été annoncé.
15. Une tenue de badminton conforme aux circulaires F.F.B.A. sera exigée sur le terrain.
16. Tout volant touchant une structure des salles sera compté faux, sauf au service où il sera remis deux fois maximum.
17. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée.
18. Seul un représentant de club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
19. Tout joueur désirant s'absenter de la salle où il joue doit en avertir le juge arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
20. Les décisions du Juge Arbitre et du comité d'organisation seront sans appel.
21. Le présent règlement sera affiché dans la salle.
22. Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.
23. Toute participation au tournoi, implique l'adoption du présent règlement.